



Du 8 octobre 2025

**District de Savoie de Football**

B.P. N° 401 - 73004 CHAMBÉRY CEDEX

Tél : 04 79 33 84 45 ou 06 06 88 69 81

Email : [district@savoie.fff.fr](mailto:district@savoie.fff.fr)

Site : <http://savoie.fff.fr>



## UTILISATION TABLETTES & F.M.I.



Depuis ce début de saison, de trop nombreux dysfonctionnements apparaissent. Cela ne permet pas une gestion fluide et efficace de nos compétitions. Cela est dû à des soucis techniques de la nouvelle version, mais aussi à de mauvaises utilisations de l'outil.

Il convient donc que chacun (dirigeants, arbitres, ...) applique scrupuleusement les consignes suivantes :

- Lire et appliquer les consignes données sur le PV par la commission FMI en particulier ne pas attendre le vendredi ou le samedi pour vérifier si tous les intervenants accèdent bien à leur match)
- Valider la FMI en fin de match (arbitres, capitaines) dans un délai de 3 minutes (sur la nouvelle version FMI-WEBAPP)
- Bien vérifier que la transmission du match a été effectuée avant de fermer la tablette le dimanche soir
- Faire une capture d'écran (photo, ...) des équipes validées avant la rencontre. L'envoyer au district en cas de problème technique

Quelques rappels : En cas d'impossibilité d'utiliser la tablette, faire une feuille de match « papier ».

**Le district vérifie les validités des licences lorsqu'il n'y a pas de validation FMI.**

Nous vous rappelons que le district est à votre disposition pour former vos dirigeants si vous le souhaitez.

## SOMMAIRE

Comité Directeur ..... page 2	Commission des Coupes ..... pages 29 à 31
Secrétariat ..... pages 3 à 4	Commission Féminines ..... page 32
Trésorerie ..... page 4	Commission Critérium Féminin séniors ..... page 33
Commission FAFA ..... pages 5 à 6	Commission Technique ..... pages 34 à 37
Commission Délégations ..... page 7	Commission des Arbitres ..... pages 38 à 42
Commission FMI ..... pages 8 à 9	Commission des terrains et installations sportives..... page 43
Commission Sportive ..... pages 10 à 14	Commission de Discipline ..... pages 44 à 46
Commission des Jeunes ..... pages 15 à 24	Annexes : ..... page 47
Commission Futsal ..... pages 25 à 28	



Chaque fois qu'il s'agit de faire vivre le Football, nous saisissons la balle au bond.



## COMITÉ DIRECTEUR

Lundi 6 octobre 2025

### Note aux clubs – CARTONS BLANC et BLEU

A la suite des directives de la FFF, le Comité Directeur a décidé à compter de ce début de saison :

- Mise en place du carton blanc (exclusion temporaire) en D1 séniors
- Mise en place des "temps morts" (carton bleu) dans toutes les divisions jeunes (U15, U17, U20) et séniors.

Voir les modalités en annexe.





### SECRÉTARIAT

Réunion du lundi 6 octobre 2025

#### Correspondances Reçues

Courriers reçus du 29 septembre 2025 au 6 octobre 2025

#### Correspondances Transmises aux Commissions suivantes

##### Courrier Divers :

U.S. LA MOTTE SERVOLEX - DESMARIEUX Yoann - C.A. MAURIENNE F. ST JEAN DE MAURIENNE - FC BEAUFORTIN QUEIGE - FC SUD LAC - Jean Christophe LECOQ - A.S. MONT JOVET BOZEL

##### Commission des Règlements :

U.S. LA RAVOIRE (2) - LE HAUT FOOTBALL CLUB DE CHAMBERY - ENT.S. DRUMETTAZ MOUXY – Louis YVART

##### Commission Sportive :

AS THONON - ENT. S. DE TARENTEISE - CHAMBERY SAVOIE FOOTBALL (2) - F.C. BELLE ETOILE MERCURY - ENT.S. DRUMETTAZ MOUXY (2) – FC CHAUTAGNE - U.S. CHARTREUSE GUIERS - A.S. DE BARBERAZ - Groupement Jeunes de l'Avant Pays Savoyard (2) - ALBERTVILLE FOOT 73 - F.C. SUD LAC (2) - GROUPEMENT JEUNES UNION SPORTIVE CHAMBERY COGNIN (4) - MONTMELIAN A. - ASSOCIATION SPORTIVE HAUTE COMBE DE SAVOIE - AS Haute combe de Savoie (2) - ASSOCIATION FUTSAL K-PUC1 MONTMELIAN - COGNIN SP. - F.C. VILLARGONDRAN - A.S. MONT JOVET BOZEL - ASSOCIATION SPORTIVE HAUTE COMBE DE SAVOIE - C.A. MAURIENNE F. ST JEAN DE MAURIENNE (3) - FC DE HAUTE TARENTEISE (2) - U.S.C. AIGUEBELLE (2) - FC BEAUFORTIN QUEIGE - GROUPEMENT JEUNES LA SAVOYARDE (2) - ENT. VAL D'HYERES (2) - Cherradi Graziella – ET.S. LE BOURGET DU LAC - F.C. VILLARGONDRAN – CA YENNOIS – AIX FC

##### Commission De Discipline :

##### Courrier :

Laurent Caby - AIX F.C. - U.S. CHARTREUSE GUIERS - A.S. DE BARBERAZ –DURMAZ Tayfun –Cédric CROZIO

##### Rapport :

CHAFAI Bilel - Amlil Mohamed Kamal (2) - Esat YILDRIM – Achraf MAROKIN – Achraf SMALI – US LA RAVOIRE – AS MONT JOVET BOZEL

##### Commission Des Arbitres :

CHAFAI Bilel - DISTRICT DE LOIR-ET-CHER DE FOOTBALL - Achraf Marokin - CHAMBERY SAVOIE FOOTBALL - Louis JUNG – Bernard CAMUS - Mehmet Karabulut – AL BAHRAOUI Ismaël – CA YENNOIS – Nathan VANDURME – CHEVALLIER Michel – Gilles HUNSTEDT (2) -

##### Commission des Terrains :

Mairie de BARBERAZ - U.S. CHARTREUSE GUIERS

##### Commission des Délégations :

CHAMBERY SAVOIE FOOTBALL

##### Commission des Coupes :

ENT.S. DRUMETTAZ MOUXY – FC VILLARGONDRAN - ET.S. LE BOURGET DU LAC – EF CHAUTAGNE

##### Commission FMI :



# Foot SAVOIE



PV N° 738 du 8 octobre 2025

ENT. S. DE TARENTOISE - C.A. YENNOIS - ALBERTVILLE FOOT 73 - FC BEAUFORTIN QUEIGE - Groupement Jeunes de l'Avant Pays Savoyard - - MARTHOD SP. - FC CHAMBOTTE - Esat YILDRIM -CA YENNE -ES TARENTOISE - Achraf SMALI - Livio LE BOLLOCH

**Commission FAFA :**

Mairie de Domessin

**Commission LABEL :**

F.C. SUD LAC

**Commission Respect et Lutte Contre la Violence :**

US LA MOTTE SERVOLEX - US DOMESSIN

## TRÉSORERIE

Mercredi 8 octobre 2025

### Note au club : AS MONT JOVET BOZEL

Votre demande financière a retenu notre attention. Elle sera traitée dans quelques jours lorsque toutes les écritures comptables seront passées sur les comptes des clubs. Par ailleurs, vous indiquez que "vous ne bénéficiez pas" des aides du district pour les classes foot. Cela n'est pas exact puisque les subventions du district passées au crédit de votre compte viennent en déduction des sommes dues au district (cotisation, amendes, droits d'engagement, péréquations, ...).

### IMPORTANT

**Noter OBLIGATOIREMENT votre numéro d'affiliation dans le libellé de vos virements.**





## COMMISSION FAFA

Lundi 6 octobre 2025

### Information F.A.F.A. Transports – Saison 2025/2026

Veuillez trouver, ci-dessous le lien vous permettant de télécharger les documents (cahier des charges et imprimés).

Date limite de dépôt des dossiers : **23 NOVEMBRE 2025, sur l'application.**

[fff\\_fafa\\_cahier-des-charges\\_transport-25-26\\_vdef.pdf](#)

**Vous devez informer le district avant le dépôt du dossier sur l'application.**

Le budget alloué pour la Savoie pour cette saison est de 8 600 €, montant qui pourra être éventuellement augmenté en fonction du nombre de dossiers des autres districts de la Ligue Auvergne Rhône-Alpes.

La Commission reste à votre disposition.

### Dossier transport – Saison 2025/2026

ES DRUMETTAZ-MOUXY : dossier transport déposé sur l'application.

### Information F.A.F.A. Equipement – Saison 2025/2026

Veuillez trouver, ci-dessous le lien vous permettant de télécharger les documents (cahier des charges et imprimés).

**Date limite de réception des dossiers au District de Savoie de Football : 30 NOVEMBRE 2025 :**

[fff\\_fafa\\_cahier-des-charges\\_equipement\\_clubs-collectivites\\_25-26\\_vdef.pdf](#)

**ATTENTION** : Depuis juillet, la FFF ne subventionne plus les filets pare-ballons. Pour l'éclairage, il faut que les travaux correspondent à une augmentation de classement.

Priorité sera donnée aux communes n'ayant pas encore reçu d'aide. A noter que les montants de subvention indiqués sont sous réserve de l'enveloppe allouée au District de Savoie et des dossiers en cours pour la saison 2025/2026. La répartition s'effectuera au début de l'année 2026.

La Commission reste à votre disposition.



---

## Informations dossiers – Saison 2024/2025

---

### Note aux clubs et aux Collectivités

**Un courriel de notification sera adressé prochainement aux collectivités concernées pour conclusion des dossiers déposés au titre de la saison 2024/2025.**

#### Collectivités concernées :

APREMONT – Dossier éclairage

ST REMY DE MAURIENNE : éclairage

UGINE : vestiaires

LE MONTCEL : mise en conformité.

Document envoyé par la LauraFoot le 25/09/2025.

---

### Courriel reçu

---

Mairie de YENNE : complément dossier demande de subvention éclairage.

En cours d'étude par la Commission Départementale F.A.F.A.

---

### Note au club et à la mairie de DOMESSIN

---

Nous vous rappelons que votre demande de prorogation pour votre subvention F.A.F.A. concernant la construction de vestiaires lors de la saison 2022/2023 **arrive à échéance le 30 septembre 2025.**

La Commission Régionale F.A.F.A. vous a informé par email le 13 juin 2025.

Sans retour des documents demandés avant le 30 septembre 2025 à la Ligue, (ligue@laurafoot.fff.fr à l'intention d'Audrey GANDEBOEUF Commission F.A.F.A.) **votre demande de subvention sera annulée.**

Nous vous remercions de bien vouloir mettre la Commission Départementale F.A.F.A. en copie.

Un courriel de rappel du District vous a été envoyé.

\*\*\*\*\*



**Sérigraphie - Flochage - Broderie**

346 Rue Aristide Bergès - ZI de Bissy - 73 000 CHAMBERY

tel. 04 79 25 62 71

mail. [jpcreation@jpcreation.fr](mailto:jpcreation@jpcreation.fr)



## COMMISSION DÉLÉGATIONS

Président : Jérôme SPADA

6 octobre 2025

**Responsable des Désignations :**

Jérôme SPADA Tel : 06 76 04 25 57

Toute demande de délégué pour un match **doit impérativement se faire avant le lundi 18h00**,  
Précédent la rencontre.

**Ce délai dépassé votre demande ne sera pas prise en compte.**

Cette demande doit être faite via l'adresse officielle du club : **n°affiliation@laurafoot.net**

Et renvoyer au District de Savoie avec le fichier Excel ci-joint :

### DEMANDE DE DÉLÉGUÉ PAR LES CLUBS

Où

<https://savoie.fff.fr/wp-content/uploads/sites/106/2022/09/DEMANDE-DE-DELEGUE-PAR-LES-CLUBS-3.xlsx>





## COMMISSION FMI

Président : Patrick JANET 06 64 26 44 76

Lundi 6 octobre 2025

Président : Patrick Janet 06.64.26.44.76

Membre : Jérôme SPADA 06 76 04 25 57

Mail : [savoiefmi@outlook.fr](mailto:savoiefmi@outlook.fr)

### FMI Absences de FMI

**Nous vous rappelons qu'utiliser la FMI est obligatoire**

**Beaucoup trop de matchs n'ont pas eu de FMI les 2 derniers week-ends**

**Nous attendons de tous les clubs les fiches d'incidents FMI**

**Sans cela les clubs seront amendés**

**Nous attendons :**

CHAMBERY sport 73 : U20 du 20.09 et u13 D1 et U13 D1 du 27.09

F C PONT : seniors D4 du 20.09

F C BAUGES : U13 D2 et U13 D3 du 27.09

GAPS : U13 D2 et U13 D3 du 27.09

AIX : U13 D3 du 27.09

LA BATHIE : U13 D3 du 27.09

ST PIERRE : U13 D3 du 27.09

HAUTE COMBE : U13 D3 du 27.09

CHAUTAGNE : seniors D5 du 28.09

GRIGNON : seniors D5 du 28.09

Ainsi que les explications pour les matchs du week-end du 4 et 5 octobre

**En application du dernier PV, le club suivant sera amendé :**

**Seniors D4 : CHAMBERY SPORT 73**

[Document absence FMI 2025-2026 – DISTRICT DE SAVOIE DE FOOTBALL](#)

### NOTE TRES IMPORTANTE : L'application FMI EVOLUE

En effet depuis quelques années maintenant une version plus centralisée a été développée et la fédération nous incite à l'utiliser ce qui est d'ailleurs indispensable pour les dernières tablettes ANDROID qui ne supporte pas l'application traditionnelle 3.9.0.

Je ne peux vous donner plus d'informations à l'heure actuelle, n'ayant pas eu d'information plus précise (guide) et n'ayant pu utiliser cette nouvelle application.

**Les premières utilisations nous permettrons de mieux appréhender ce changement.**



### Premières informations importantes :

**Au moment des différentes signatures, les 3 intervenants doivent signer dans un délai de 3 minutes sinon il faut tout reprendre à zéro les signatures,**

**Voilà la communication de la fédération :**

La dernière version de la WebApp FMI peut être déployée sur l'ensemble de vos territoires. Cette solution présente de nombreux avantages.

### **1. Versions disponibles**

Application FMI historique

Dernière version *Play Store* : 3.9.0.0

Dernière version *Apple Store* : 3.9.0

- ⚠ Attention : l'application FMI 3.9.0 n'est plus disponible sur les dernières versions d'Android. Pour les utilisateurs Android avec des versions récentes, il convient donc d'utiliser la *WebApp FMI* (cf ci-dessous).

WebApp FMI

Dernière version : 5.0.5

- Guide utilisateur pour la mise à jour de l'application ci-joint
- **En particulier des précisions sur typologie des tablettes attendues et une alerte sur les serveurs internet permettant de mettre en place cette version**
- 

Veuillez trouver par [ce lien](#) la procédure d'installation de la Nouvelle Version de la F.M.I. 5 - WEBAPP FMI

---

## **FMI Demande de formation**

---

Comme toutes les années, nous proposons des séances de formation pour les nouveaux comme pour les anciens membres de vos clubs.

Ecrire aux mails habituels du district et de la commission FMI

**A ce jour trois clubs se sont positionnés**

**Une formation sera faite sur la région d'ALBERTVILLE, à QUEIGE**

**MARTHOD : F C BEAUFORTIN**

**Faites-vous connaître,**

---

## **INFORMATIONS DIVERS**

---

**Vous trouverez dans les PV précédents un ensemble d'informations que je retire des PV maintenant**



## COMMISSION SPORTIVE

Président : Jacky GACHET 06 12 22 99 82

### SÉNIORS

Responsable : Cédric YSARD 07 71 01 89 31

Adjoint : Sauveur MICALLEF 06 23 06 49 93

#### Réunion du lundi 6 octobre 2025

**Présents** : Sauveur MICALLEF, Jacky GACHET

**Excusé** : Cédric YSARD

### COURRIERS CLUBS

**Mairie VILLARGONDRAN** : lu et noté, terrain synthétique MISTROLLETTE apte pour jouer dessus à partir du 12 octobre 2025 toutes équipes Séniors

**Achraf Smail** : Arbitre officiel D5A, lu et noté, rapport détaillé sur la rencontre, problème FMI fin de match FC CHAUTAGNE2/ CHALLES S.F du 28 septembre 2025.

**F.C HAUTE TARENTOISE** : planning du Week end du 11 & 12 octobre

**U.S UGINE** : lu et noté, demande d'engagement d'une équipe D5, déjà 2 poules de 8 équipes disputant le championnat d'automne actuellement Vous pouvez inscrire votre équipe2 pour le championnat printemps 2026.

**A.S BARBERAZ** : couleurs maillots reçu le 01 octobre 2025

**FC SUD LAC** : lu et noté, installation stade MERCIER indisponible  
Le 03 et 04 mai 2026, Le 09 et 10 mai 2026 manifestations Trail, Brocante.

**MONTMELIAN AF 3** : reçu couleurs maillots.

**COGNIN SP 3** : reçu couleurs maillots.

**A.S BOZEL** : couleurs maillots reçu le 02 octobre 2025

### COULEURS MAILLOTS CLUBS

**Rappel** : les clubs ci-dessous déjà amendés pour hors délai doivent nous fournir impérativement la fiche couleurs maillots.

Si une rencontre ne peut se jouer par infraction à ces dispositions, le club fautif aura match perdu par pénalité



# Foot SAVOIE



## PV N° 738 du 8 octobre 2025

Article 24-2-5 document demandé non parvenu, comme indiqué dans les PV précédents pour non-envoi de la fiche couleurs maillots : ALBERTVILLE F 73, HFCC, U.S DOMESSIN, U.S MOTTE SERVOLEX, F.C PONT, F.C DU NIVOLET, CHAMBERY SPORT 73, AIX F.C

**F.C AIX** : manque couleur maillot de prêt équipes D1 et D4 A sur votre fiche, à nous faire parvenir impérativement.

**CHAMBERY SPORT 73** : reçu couleurs maillots non conformes, merci de nous envoyer le document prévu à cet effet dûment rempli

---

### NOTES AUX CLUBS

---

En attente de feuille de match,

- D4A : F.C PONT / A.S BARBERAZ du 21 septembre 2025
- D1 : ST PIERRE SPORT / J.S. CHAMBERY 1 du 21 septembre 2025
- D2 : U.S LA MOTTE SERVOLEX 2 / ET. S LE BOURGET du 05 octobre 2025
- D5A : ENT. F CHAUTAGNE 2 / CHALLES S.F du 28 septembre 2025

Reçu Feuilles de matchs papier,

- D4B : F.C.B.E MERCURY3/ US ST REMY du 07 septembre 2025
- D4B : FC VILLARGONDRAN2 / AF73 du 28 septembre 2025
- D5A : CHAMBERY SPORT 2/FC NOVALAISIEENNE 2 du 27 septembre 2025
- D5A : US GRIGNON 2/ CŒUR DE SAVOIE 2 du 28 septembre 2025
- D4A : F.C SUD LAC 2 / FC DU NIVOLET 2 (incomplète)
- D5B : F.C MARTHOD / FC ST MICHEL 2 du 05 octobre 2025
- D4A : F.C PONT / AIX F.C du 04 octobre 2025

Match n° 53976623 du 21 septembre 2025 D1 ST PIERRE SPORT1/ J.S. CHAMBERY 1

La commission demande à Mr Anthony GROS arbitre officiel de la rencontre un rapport détaillé, score, avertissement, exclusion, suite problème FMI fin de match

Match D1 N° 53976623 du 21 septembre 2025 ST PIERRE SPORT1/J.S. CHAMBERY 1 Suite à un problème FMI fin de match, la commission n'a reçu aucune feuille de match papier établie de la part de votre club. La commission vous a demandé de nous fournir un rapport ou une feuille de match papier, aucun rapport reçu à ce jour le 06 octobre 2025.

Article 33 règlement Laura Foot feuilles de Match :

Le non-envoi ou l'envoi hors délai de la feuille de match entraîne l'application d'une amende pour le club recevant. La non-transmission de la feuille de match dans un délai de vingt jours suivant la rencontre (championnat ou coupe), entraînera un retrait d'un point avec sursis à l'équipe concernée dans son championnat puis un point ferme à partir de la deuxième infraction, et ainsi de suite pour chaque match dont la feuille de match ne sera pas envoyée. Dans le cas où le non-envoi de la feuille de match serait à imputer au club visiteur, ce dernier pourra être sanctionné à la place du club recevant.

Le non-envoi ou l'envoi hors délai de la feuille de match entraîne l'application d'une amende pour le club recevant. Une fiche navette sera établie pour la trésorerie.

Match D4A N° 53975424 du 28 septembre 2025 SUD LAC 2 /F.C DU NIVOLET 2

Rapport demandé non reçu FC DU NIVOLET

Après vérification de la feuille de match reçue le 29 octobre 2025 feuille de match papier non conforme, ni noms, ni prénoms, ni n° licence de l'équipe visiteuse, pas de signature du capitaine. La commission sportive applique l'amende prévue à cet effet au club F.C DU NIVOLET 2.

Une fiche navette sera établie pour la trésorerie.

Veillez à l'avenir compléter obligatoirement avant de partir la feuille de match papier prévue à cet effet.



### Article 33 règlement Laura Foot feuilles de Match :

FC PONT / AS BARBERAZ : D4A rencontre du 21 septembre 2025 feuille de match papier non reçue pour la rencontre citée ci-dessus et d'après le rapport de l'arbitre il nous confirme qu'une feuille de match papier a été établie.

Le non-envoi ou l'envoi hors délai de la feuille de match entraîne l'application d'une amende pour le club recevant. La non-transmission de la feuille de match dans un délai de vingt jours suivant la rencontre (championnat ou coupe), entraînera un retrait d'un point avec sursis à l'équipe concernée dans son championnat puis un point ferme à partir de la deuxième infraction, et ainsi de suite pour chaque match dont la feuille de match ne sera pas envoyée. Dans le cas où le non-envoi de la feuille de match serait à imputer au club visiteur, ce dernier pourra être sanctionné à la place du club recevant.

Le non-envoi ou l'envoi hors délai de la feuille de match entraîne l'application d'une amende pour le club recevant. Une fiche navette sera établie pour la trésorerie.

**F.C SUD LAC :** après vérification des désidératas non effectués par votre clubs avant le 28 août sur footclubs, stade Mercier étant disponible pour la saison 2025/2026.

### D3A :

La commission vous demande de vous rapprocher de votre adversaire A.S La BRIDOIRE.

Pour la rencontre du 23/11/2025 pour terrain indisponible match retour le 10 mai 2026 faire une demande d'inversion de rencontre pour le 23 novembre 2025 avec accord du club adverse dans les délais réglementaires.

### D4A :

La commission vous demande de vous rapprocher de votre adversaire ENT VAL D'HYERES 2.

Rencontre du 23 novembre 2025 pour terrain indisponible match retour le 10 mai 2026 faire une demande d'inversion de rencontre pour le 23 novembre 2025 avec accord du club adverse dans les délais réglementaires.

### **Rappel aux clubs Procédures d'exception**

La F.M.I. est obligatoire pour les compétitions évoquées en préambule. A titre exceptionnel, en cas d'impossibilité d'accès à la F.M.I. le jour du match, le club recevant doit toujours disposer d'une feuille de match papier de substitution.

État de cause, le motif de l'impossibilité d'utiliser la F.M.I. sera examiné par la Commission compétente et sera susceptible d'entraîner une sanction.

### **Cas non prévus :**

Les cas non prévus au présent règlement et dans les procédures et règlements F.F.F. seront traités par la Commission sportive.

---

## **MATCH COMMISSIONS COMPETENTES AVANT HOMOLOGATION**

---

Reçu fiche navette n°1 pour homologation.

Match n°53975641, D4A du 07 septembre 2025 HAUT FOOTBALL CLUB CHAMBERY 2 / US MOTTE SERVOLEX 3

Reçu fiche navette n°1 pour homologation.

Match n°53974382 D3A du 21 septembre 2025 US DOMESSIN US 1/ CA YENNE1.

Réserve après match.

Match n° 53975645, D4A du 20 septembre 2025 FC PONT / AS BARBERAZ



---

### DEMANDE DE MODIFICATION DE RENCONTRE ET TERRAINS Programmations des 11 – 12 octobre

---

#### D1 du 11 octobre 2025 :

Match n° 53998748 programmé à 20H Le 11 octobre 2025 COGNIN SP.1/ FC CHAMBOTTE 2 se jouera à 19H le 11 octobre 2025 accord des deux clubs suivant l'article 34-1-2.

#### D1 du 11 octobre 2025 :

Match n° 53975607 maintenu le 11 octobre 2025 à 20H HAUTE TARENTEISE 1/ F.C BELLE ETOILE MERCURY 2 stade J.C ROCCA PLAGNE TARENTEISE avec accord des deux clubs .

#### D4B du 12 octobre 2025 :

Match n° 53976908 C.A Maurienne 2 / Albertville F73 se jouera samedi  
11 octobre 2025 15H stade GAVARINI SY-T4 St Jean de Maurienne avec accord des deux clubs suivant l'article 34-1-2  
Le 12 octobre 2025 14H30 5ème tour de coupe de France (terrain Pierre REY)  
St Jean de Maurienne.

#### D4B du 12 octobre 2025 :

Match n° 53976907 HAUTE TARENTEISE 2 / US La BATHIE 2 demande effectuée pour jouer le 11 octobre 2025 à 18H, suivant l'article 34-1-2, refusée par l'équipe adverse, match maintenu le 12 octobre 2025 15H (stade J.C ROCCA) PLAGNE TARENTEISE

---

### REPROGRAMMATIONS DES RENCONTRES

---

Match n°54673107 reporté du 28 septembre 2025 D5A ENT. S. DRUMETTAZ MOUXY 4/ COGNIN SP 3 rencontre reprogrammée le 26 octobre 2025 à 12H15 avec accord des deux clubs

#### D5 B du 05 octobre 2025 :

Match n° 54677802 du 05 octobre 2025 MONTMELIAN 3/ US GRIGNON 2 prévu à 12H45 Terrain Albert Serraz non classé.  
La commission sportive reprogramme au 26 octobre 2025 à 12H15 la rencontre stade des iles Synthétique

Match reporté du 28 septembre 2025 pour cause équipes District qualifiées au 4ème tour coupe de France.

D1. 14H30, J.S CHAMBERIENNE 1 / F.C VILLARGONDRAN 1

D2. 14H30, MAURIENNE CA 1 / FC DU NIVOLET 1

D2 .14H30, ENT.F CHAUTAGNE 1/ A.S CUINES LA CHAMBRE 1

Ces rencontres sont reprogrammées le 02 novembre 2025 (journée match remis)

Match reporté du 12 octobre 2025 pour cause équipes qualifiées au 5ème tour coupe de France.

D2 match n° 53975523 C. A Maurienne 1 / U.S La Ravoire1 reprogrammé

Le 21 décembre 2025 14H30 (journée match remis)



---

### HOMOLOGATION

---

#### Article 39-4 Règlement du District :

Match n° 53974464 D4A du 07 septembre 2025 HAUT FOOTBALL CLUB CHAMBERY 1 / US DOMESSIN 1

Confirme le résultat du match

HAUT FOOTBALL CLUB CHAMBERY 1 : 6 buts, 3 pts

US DOMESSIN 1 : 2 buts, 0 pt

#### Article 24-1-6 Terrain de repli :

En cas de changement de terrain, les clubs devront en informer par mail le lundi avant 12h qui précède la rencontre du Week end

---

### DIVERS RAPPELS AUX CLUBS

---

Suite à plusieurs rappels faits sur les PV rubrique Commission sportive, les clubs doivent impérativement respecter les règlements du district, afin de soulager la charge de travail des bénévoles, secrétaires et arbitres et informer un membre de la commission pour tout problème concernant la sportive, Après le vendredi 12H fermeture du secrétariat au lundi 13H

La Commission sera intransigeante envers ces manquements et appliquera l'amende prévue dans les règlements du District aux clubs qui ne respecteraient pas ces rappels.





## COMMISSION DES JEUNES

Président : Jacky GACHET : 06 12 22 99 82

**U20**

Responsable : Alain HANS 06 28 06 72 52 / 09 81 68 31 63

Réunion du Lundi 6 octobre 2025

### CHAMPIONNAT- *Matches du 4 oct.-25*

#### **Matches du 11 OCTOBRE 25 :**

JS-CHAMBERY / CHAMBERY SPORT 73

FC ST-BALDOPH / ENTS-DRUMETTAZ MOUXY

FC AIX les BAINS / UO-ALBERVILLE **se jouera à GARIBALDI à 16H30**

US DOMESSIN / FC-CHAMBOTTE

**EXEMPT : LA RAVOIRE**

### COURRIERS REÇU

#### Reçu :

CHAMBERY SPORT 73 : Reçu feuille de match papier match du 20 septembre

FC CHAMBOTTE : Reçu feuille de match papier match du 04 octobre

### RAPPEL URGENT

**Veillez nous communiquer le responsable de la catégorie U 20 (téléphone et mails) DERNIER RAPPEL avant amende MERCI**





**U17** Martine LECHALARD : 06 13 59 62 41

## Réunion du lundi 6 octobre 2025

TOUS les matchs sont programmés à **15H00** et ne peuvent être retarder que si l'éclairage est homologué, de plus toutes les modifications se font sur FOOTCLUB avec accord des deux clubs concernés

## **NOTE AUX CLUBS – RAPPEL IMPORTANT**

Il est rappelé aux clubs qu'il est obligatoire d'appeler le délégué de terrain de votre secteur afin qu'il vienne vérifier l'état de celui-ci.

Tout manquement au règlement sera amendé.

## **IMPORTANT RAPPEL**

IL EST OBLIGATOIRE DE NOTER LE N° DU MATCH, CATEGORIE POUR CHAQUE COURRIER SANS CELUI-CI LE COURRIER NE SERA PAS VALIDE.

## **LIEUX ET HORAIRES DES MATCHS**

Les matchs U 17 du CA MAURIENNE se joueront stade GAVARINI

Les matchs de DRUMETTAZ-MOUXY se joueront à 16H30 au stade des Fins

Les matchs U17 de CHAMBOTTE se joueront toute la saison à LA BIOLLE

Les matchs de la JS CHAMBERIENNE se joueront au stade LEVEL

Les matchs de CHAMBERY-COGNIN se joueront au stade Michel VALLET à CHAMBERY

Les matchs U 17 du FC HAUTE TARENTEISE 2 se joueront à 13H30

## **MODIFICATIONS DU WEEKEND – 4 OCT 2025**

N° 54184365 GAPS 1- ENT S DRUMETTAZ-MOUXY 1 se jouera stade du PONT DE BEAUVOISIN

N° 54189398 AS BARBERAZ 1- US CHARTREUSE GUIERS 1 se jouera à 15H30

N° 54183459 GJ LA SAVOYARDE 1 - SAINT PIERRE SPORT 1 se jouera à 15H30 à LAISSAUD

N° 54189097 FC HAUTE TARENTEISE 1 – US LA RAVOIRE 1 se jouera à 16H00 à AIME

N°54189072 FC HAUTE TARENTEISE 2 - ETS LE BOURGET 1 se jouera à 13H30 à AIME

N° 54189075 FC BELLE ETOILE MERCURY 2- JS CHAMBERIENNE 1 se jouera à 16H00

N° 54189073 GJUSCC 1 – US CHARTREUSE GUIERS se jouera à 16H30 à COGNIN Stade du CHATEAU

**TOUS LES MATCHS REPORTES DU 13 SEPTEMBRE SE JOUERONT LE**

**25 OCTOBRE 2025**

**Les clubs concernés sont priés de prendre leurs dispositions**

**POSSIBILITER DE JOUER EN SEMAINE APRES ACCORD DU DISTRICT**



**U15** Gilles HUNSTEDT : 06 11 58 79 78

Réunion du lundi 6 octobre 2025

### PLANNING TERRAINS

F.C. HTE. TARENTOISE / U.S. LA RAVOIRE / G.J. LA SAVOYARDE / F.C. AIX.

### COURRIER REÇU

AIX FC 3 : Noté FORFAIT GENERAL – Merci aux clubs d'en prendre note

### MODIFICATION DE RENCONTRES LIEUX DES RENCONTRES

#### D.1.A.

Match N°. 54601062. U.S. CHARTREUSE G. 1 / A.S. BARBERAZ 1. Se joue à ST. LAURENT DU PONT.

Match N°. 54601063. AIX F.C. 2 / U.S. LA MOTTE SERVOLEX 2. Se joue à 14H. Stade GARIBALDI.

**LE SAMEDI 11 OCTOBRE.** Terrain synthétique.

#### D.1.B.

Match N°. 54512002. F.C. HTE. TARENTOISE 1 / ENT. F.C. MAURIENNE 1. Se joue : Stade Albert MARTIN à BOURG ST MAURICE.

Match N°. 54604502. C.A. MAURIENNE 1 / F.C. MERCURY 1. Se joue à 13H30 samedi 11 octobre Stade GAVARINI. Terrain synthétique.

Match N°. 54511998. G.J LA SAVOYARDE 1 / ENT. BASSE MAURIENNE 1 Se joue à LAISSAUD stade des MARAIS. Le 05/10/2025 (journée 4). AIGUEBELLE À reporter ce match avec accord du G.J. LA SAVOYARDE

En vous précisant ce report au **07 DECEMBRE 2025**. Avec accord du club adverse.

#### D.2.POULE A.

Match N°. 54607167. G.J. LA SAVOYARDE 2 / C.A. YENNOIS 1. Se joue à MONTLELIAN.

Match N°. 54607168. ENT.AS HCS LA BATHIE 1 / ET.S. LE BOURGET DU LAC 1. Se joue le 12 octobre 2025 au stade MANZANI à MONTAILLEUR. (Stade du VERNAY à STE HELENE n'est pas homologué).

Match n° 54600827 AIX FC 3 / UO ALBERTVILLE - FORFAIT GENERAL de AIX FC 3

#### D.2.POULE B.

Match N°. 54663292. ENT.S. DRUMETTAZ 2 / ST. PIERRE. SPORT 1 Se joue finalement terrain en herbe.

#### D.2.POULE C.

Match N°. 54715759. HAUTE. TARENTOISE 2 / F.C. MERCURY 3. Se joue à AIME.

Match N°. 54512139. E.S. TARENTOISE 2 / BAUGES F.C. 1. Cette rencontre est reportée au **19 OCTOBRE 2025** (journée 1)

### NOTE AUX CLUBS

La commission vous demande d'être vigilant dans l'utilisation de la F.M.I. Elle ne tolérera plus de manquements des résultats pour le lundi. S'il y a feuille papier celle-ci doit nous parvenir dans la semaine.

### U/15 A HUIT

Un planning de modification de plateaux est en cours suite à de nouveaux engagements.



**U13**

Yann Thill 06 50 96 07 02

## Réunion du lundi 6 octobre 2025

### INFO CLUBS

- Reçu et lu le mail de Mme BOURGEAIS réponse envoyée
- Reçu et lu le mail du CAM pour votre tournoi du 06 JUIN réponse à venir.
- Reçu et lu mail du GAPS mais sans FMI ni feuilles de match et d'effectif nous ne pouvons vérifier.
- Reçu et lu mail du BOURGET DU LAC vu directement.
- Reçu la demande du C.S.F. pour le 8 novembre en attente retour des commissions de délégation et CDA.
  
- Le Stade du VERNAY de l'A.S. HAUTE COMBE DE SAVOIE a été retiré du classement à compter du 06 Octobre jusqu'à nouvel ordre, **aucune compétition ne peut se dérouler sur ce stade.**
  
- Les Bonnes pratiques sont à prendre dès le départ de cette nouvelle saison qui débute par 14 rencontres sans retour de la FMI soit 28% des rencontres, pour la 1<sup>ère</sup> journée et encore 7 sur la journée soit 14%
  - Il est impératif que vos coachs, éducateurs, soient bien formés à la FMI avec des codes valides et qu'ils aient les bonnes équipes et le correspondant foot-club de vérifier que toutes les coches soient faites.
  - Sur la journée 3 du 11 octobre toutes les équipes qui seront responsables de la non-utilisation de la FMI seront amendées, qu'elles se déplacent où qu'elles reçoivent.
  
- Seul les D2 A et B ainsi que les D3 A et B ont des journées programmées jusqu'au 06 décembre. Des J+ seront programmés sur inscription pour les équipes des autres poules.

### **BIEN ENTENDU LA JOURNEE 9 DU 25/12/25 N'EST PAS JOUEE.**

- La poule de D1 A sera la poule ELITE.

Un classement sera fait pour déterminer les clubs qui représenteront le DISTRICT de SAVOIE au niveau régional pour la phase de printemps.

- **Les 3 premiers de la poule seront qualifiés.**
- **En cas d'égalité, sera prise en compte la confrontation directe.**

### **MODIFICATION DES LIEUX ET HORAIRE DES RENCONTRES.**

- **Modification des rencontres :**

**SERONT A EFFECTUER EXCLUSIVEMENT SUR FOOTCLUB.**

**Pour un meilleur suivi des demandes, avant le lundi précédant le match.**

- **Nous invitons l'ensemble des clubs à vérifier les notifications sur FOOTCLUB, afin de répondre aux demandes.**



---

## FMI

---

L'utilisation de la FMI est obligatoire pour l'ensemble de la catégorie U13.  
Avec l'obligation de la transmettre au plus tard le dimanche soir avant 20h00.

---

## Pris note des MODIFICATIONS HORAIRES et DATES

---

E.S. TARENTOISE 2 contre U.S. GRIGNON 2 **D3 Poule E**

**DEPLACER AU 18/10/25 A 13H30 STADE EMMANUEL FRESNO AIGUEBLANCHE.**

• F.C. NIVOLET 1 contre AIX F.C. **D1 Poule A**

**DEPLACER AU 25/10/25 A 13H30**

• E.S. TARENTOISE 1 contre F.C. NIVOLET 1 **D1 Poule A**

**DEPLACER AU 05/11/25 A 16H**

• C.S.F. 1 contre U.S. GRIGNON 1 **D1 Poule A**

**A 12H STADE MAJER.**

• ENT. VAL D'HYERES contre LA RAVOIRE 1 **D1 Poule B**

**A 16H STADE DE MONTAGNOLE.**

• ENT. DRUMETTAZ MOUXY 1 contre AIX F.C. 2 **D1 Poule C**

• ENT. DRUMETTAZ MOUXY 3 contre AIX F.C. 4 **D3 Poule B**

**A 15h30 au STADE DES FINS 2**

• AIX F.C. 3 contre LA MOTTE SERVOLEX 3 **D2 Poule A**

**A 12h15 au STADE DE GARIBALDI d'AIX LES BAINS**

• A.S. BARBERAZ contre CHALLES S.F. 2 **D2 Poule B**

**A 15h au STADE MUNICIPAL DE BARBERAZ.**

• ST PIERRE SPORT 2 contre VILLARGONDRAN 1 **D2 Poule C**

• ST PIERRE SPORT 3 contre VILLARGONDRAN 2 **D2 Poule C**

**A 16h au STADE STÉPHANE NOVET**

---

## Pris note des MODIFICATIONS TERRAINS

---



# Foot SAVOIE



PV N° 738 du 8 octobre 2025

- GAPS 2 contre F.C. NIVOLET 3 **D2 Poule B**

**A 13h30 au STADE GUY FAVIER PONT DE BEAUVOIN**

## **ATTENTES RETOUR DES FEUILLES DE MATCHS ET RESULTATS**

1<sup>re</sup> JOURNÉE DU 27/09/25

- CHAMB SPORT 73 1 contre GJUSCC1 **D1 Poule B**
- SUD LAC 2 contre ENT DRUMETTAZ MOUXY 4 **D3 Poule A**
  - AIX F.C. 4 contre CHARTREUSE GIUE 3 **D3 Poule B**
  - E.S.T. 3 contre U.O. ALBERTVILLE 2 **D3 Poule C**
  - LA BATHIE 2 contre VILLARGONDRAN 2 **D3 Poule C**
  - E.S. T. 2 contre ENT BASSE MAURIENNE 2 **D3 Poule E**
  - AS HTE COMBE SAVOIE 2 contre GRIGON **D3 Poule E**

2<sup>ème</sup> JOURNÉE DU 04/10/25

- GJUSCC 1 contre VAL D'HYERES 1 **D1 Poule B**
- F.C. CHAMBOTTE 4 contre LE BOURGET DU LAC 2 **D3 Poule A**
  - AIX F.C. 4 contre GAPS 3 **D3 Poule B**

**La commission reste dans l'attente des feuilles de match et d'effectif de ses rencontres. Les clubs recevant se verront amendés pour toutes feuilles concernant ses journées non reçues par le DISTRICT pour le lundi 13 octobre 18H au plus tard.**

## **FMI**

- Les FMI sont actives pour les matchs U13 pour toutes les poules D1, D2 et D3.

**LA FMI EST OBLIGATOIRE POUR L'ENSEMBLE DES DIVISIONS.**

Nous invitons les clubs à vérifier que l'ensemble de leurs éducateurs soit bien accrédité à la FMI sur FOOT-CLUB et qu'ils aient des codes valides pour la phase de printemps.

- N'oubliez pas le tuto qui suit, peut vous aider, faites-le tourner.

<https://www.youtube.com/watch?v=of4KMDHDbY0>  
(Tutoriel pour une démonstration sur le foot à 11.)

**LES FEUILLES DE MATCH NE SERONT A UTILISER UNIQUEMENT EN CAS DE PROBLEME DE FMI.**

**L'utilisation de la FMI est obligatoire pour l'ensemble de la catégorie U13  
Avec l'obligation de la transmettre au plus tard le lundi soir avant 18h00**

**[Vous pouvez envoyer la feuille de match en photo par mail au District.](#)**



### U11 Fabien FONTAINE

6 octobre 2025

- UO ALBERTVILLE : suppression de l'équipe 3 par manque d'effectif – *NOTÉ*
- ES TARENTOISE : engagement d'une équipe 3 en D3 – *NOTÉ, elle est intégrée dès le plateau du 11/10 puis à partir du 08/11 en jumelage D2/D3 avec l'équipe 2.*
- FC ST MICHEL : modification du niveau d'engagement de son équipe – *NOTÉ, vous serez en D3 dès la J3 du 08/11*

- des modifications ont eu lieu, les clubs ont été prévenus par mail sur la boîte officielle

**IMPORTANT** : Lors d'un plateau à 8 équipes :

ATTENTION : à vérifier la rubrique COMMENTAIRES pour la bonne organisation du plateau

- les rotations se font par niveau et non pas un terrain par niveau car sinon une équipe joue à 10h puis pas avant 11h30.

Donc la marche à suivre est la suivante :

10h : rotation D2

10h30 : rotation D3

11h : rotation D2

11h30 : rotation D3

- Pour les 2<sup>ème</sup> matchs, il y a 2 solutions :

Soit j'ai laissé des consignes dans la rubrique COMMENTAIRES sur le FAL via FOOTCLUB, soit c'est gagnant contre gagnant et perdant contre perdant des 1<sup>ers</sup> matchs ou si match nul, les rapports de force pendant le match. **Les séances de tirs au but sont à proscrire.**

Journée optionnelle samedi 18 octobre :

Pour les équipes non concernées par la coupe de savoie (Attention : toutes les équipes "premières" sont engagées sur le 1er tour du FESTIVAL U11 CREDIT AGRICOLE (les plateaux sont programmés dans le F.A.L.).)

Le formulaire est en ligne:

- <https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSeZdiobXmy8VuiC7uuikylgUROHHjzjonSg9ayzMVzN UMYwkg/viewform?usp=header>

Il s'agit d'une journée optionnelle sans aucune obligation (motivation et volonté des clubs).

**Inscriptions possibles sur les niveaux D2 et D3.**

Date de retours des inscriptions : lundi 13 octobre - 12H00 (délai de rigueur)

L'organisation vous sera communiquée dans les meilleurs délais (lundi après-midi ou mardi matin).



# Foot SAVOIE



PV N° 738 du 8 octobre 2025

**U9** Philippe SALVATORE 06 14 69 02 38

lundi 6 octobre 2025

Merci de respecter les temps de pratique avec 4 rencontres de 12' par équipe.

Sur le même niveau de pratique, il est préférable de programmer des rencontres entre deux clubs différents plutôt que des rencontres intra-club (équipe 1 contre équipe 2 du même club).

Soyez vigilants sur les rapports de forces.

**Samedi 11 octobre : INTERDISTRICTS 73/01**

- EF CHAUTAGNE (club organisateur)
- CA YENNE (club organisateur)



**PLATEAUX U9**  
**INTERDISTRICTS**  
 Samedi 11 octobre 2025  
 RDV 9H30  
 Début des plateaux à 10H00  
 Niveau D2 - 5 vs 5



à Yenne Stade Charles BURDINAT	Nb équipes
CA YENNE	2
AS NOVALAISE	2
US DOMESSIN	1
CS BELLEY	2
BAS BUGÉY RHÔNE	1
US PEYRIEU BRENS	1
<b>TOTAL</b>	<b>9</b>



à Serrières en Chautagne Stade municipal	Nb équipes
EF CHAUTAGNE	1
FC CHAMBOTTE	2
ES LE BOURGET DU LAC	2
US CULOZ GRD COLOMBIER	2
CO PLATEAU	1
FC ARTEMARE VALROMEY	1
<b>TOTAL</b>	<b>9</b>

**U6/U7** Edouard FROGER 06 10 56 18 18

lundi 6 octobre 2025



Avec la multiplication des rencontres le samedi après-midi (U13, U17, U20, U15F, U18F), 3 créneaux de pratique sont autorisés :

- **RDV 14H00 – Début 14H30 (horaire par défaut)**
- RDV 13H30 – Début 14H00
- RDV 13H00 – Début 13H30

En cas de modification d'horaire ou de lieu, merci de nous le faire savoir, dans les meilleurs délais, par retour de mail à : [edouard.froger@savoie.fff.fr](mailto:edouard.froger@savoie.fff.fr)

Pour rappel, l'horaire indiqué est celle **du début du plateau**.

Le défi technique « Golazo » est un incontournable du plateau.

### Samedi 11 octobre : INTERDISTRICTS 73/01

- FC CHAMBOTTE (club organisateur)
- AS NOVALAISE (club organisateur)



**PLATEAUX U7**  
**INTERDISTRICTS**  
 Samedi 11 octobre 2025  
 Catégorie U7 - 4 vs 4



RDV 14H00  
 Début du plateau à 14H30



à Novalaise Stade Municipal	Nb équipes
AS NOVALAISE	1
AS BARBERAZ	1
ES LE BOURGET DU LAC	1
CA YENNE	1
CS BELLEY	3
BAS BUGEY RHÔNE	1
US PEYRIEU BRENS	1
<b>TOTAL</b>	<b>9</b>

+ 4 équipes U6 du 73 (F.A.L) - 3 vs 3



RDV 13H00  
 Début du plateau à 13H30

à Entrelacs Stade Philippe Basso	Nb équipes
FC CHAMBOTTE	4
AS MONTCEL	2
US CULOZ GRD COLOMBIER	1
CO PLATEAU	1
ANGLEFORT	1
<b>TOTAL</b>	<b>9</b>

+ 4 équipes U6 du 73 (F.A.L) - 3 vs 3

Après les vacances scolaires : alternance des pratiques U6 et U7 jusqu'à début décembre :

- Samedi 08 novembre : FESTIFOOT U7
- Samedi 15 novembre : FESTIFOOT U6
- Samedi 22 novembre : PLATEAU TRADITIONNEL U7
- Samedi 29 novembre : PLATEAU TRADITIONNEL U6
- Samedi 06 décembre : PLATEAU TRADITIONNEL U7

**JOURNEE NATIONALE DES DEBUTANTS** : samedi 06 juin, au Stade Olympique d'ALBERTVILLE

### COMMISSION FOOTBALL ANIMATION

Les engagements sont clôturés depuis le dimanche 28 septembre dernier.



Si vous souhaitez ajouter une ou plusieurs équipes, merci d'adresser un mail officiel à : [district@savoie.fff.fr](mailto:district@savoie.fff.fr) avec copie à [efroger@savoie.fff.fr](mailto:efroger@savoie.fff.fr)

Tous les calendriers sont disponibles via l'interface F.A.L.  
Les 2 premières journées (04/10 & 11/10) ont été communiquées.  
Des ajustements seront envisageables après les vacances scolaires.

### F.A.L. (accessible via Footclubs) :

Pour rappel, il faut avoir le profil « Organisation » & « Compétitions » pour accéder au FAL.

#### ■ Organisation > Utilisateurs Footclubs

Utilisateur	
Code d'accès	
Type de profil	
	Organisation <input checked="" type="checkbox"/>
	Licences <input checked="" type="checkbox"/>
	Educateurs <input checked="" type="checkbox"/>
	Compétitions <input checked="" type="checkbox"/>
Profil	Joueurs fédéraux <input type="checkbox"/>
	Centre de formation <input type="checkbox"/>
	Projet Club <input checked="" type="checkbox"/>
	D.N.C.G. <input type="checkbox"/>
	Coordonnées bancaires <input type="checkbox"/>

### Les clubs « accueil » doivent identifier (cocher) dans le F.A.L. :

- Les équipes présentes
- Les équipes absentes ayant prévenu
- Les équipes absentes sans prévenir (**amende de 35€**)

**Les clubs qui ne déposeront pas les feuilles de plateaux seront amendés de 35€**

**Les clubs qui ne déposeront pas les feuilles d'effectifs seront amendés de 35€**

**Une période 15 jours vous est accordée pour déposer tous les documents, via le F.A.L.**

Information : il est préférable de rendre diffusable les coordonnées de vos référents dans le F.A.L. (mise à jour directe et simultanée dans FootClubs et donc sur le site du District).

Le correspondant Footclubs est habilité à rendre vos coordonnées diffusables.

Les modifications de sites (lieu ou stade) et des horaires sont gérées uniquement par le centre de gestion. Merci de nous transmettre vos modifications dans les meilleurs délais à J-5 (le lundi précédent le plateau ou le critérium du samedi).

Tous les documents relatifs à l'organisation des pratiques U6/U7, U9 et U11 sont disponibles sur le site du District de Savoie de Football :

<https://savoie.fff.fr/simple/pratiques-u7-u9-u11-u13/>



## COMMISSION FUTSAL

Président : Jacky GACHET 06 12 22 99 82

Lundi 6 octobre 2025

### DEROULEMENT CHAMPIONNAT FUTSAL INTERDEPARTEMENTAL

- Le championnat se déroule avec des formations de 4 Districts (38,73,74 et 26/07).
- Ce championnat compte 2 phases :
  - 1<sup>ère</sup> phase à l'Automne avec des poules géographiques.
  - 2<sup>ème</sup> phase avec une poule élite de 8 formations et des poules géographiques.
  - Toutes les rencontres sont arbitrées par 2 référés désignés par la CDA du District d'appartenance à l'équipe qui reçoit.
  - Les commissions de discipline, d'appel ou autres des District 38 et 73 gèrent les problématiques qui pourraient intervenir dans les poules qui sont sous leur juridiction.
  - A l'Automne, les poules sont gérées par les districts 38 ou 73. Les poules principalement composées de clubs 38 et D/A sont gérées par le District 38, de même, les poules majoritairement composées de clubs 73 ou 74 seront gérées par le District 73.
  - Au Printemps, la poule élite ainsi que les poules géographiques qui comptent majoritairement le plus de représentants du District 38 et D/A sont gérées par le District 38, les autres poules par le District 73.
- Montées des poules géographiques :
  - Suivant le nombre d'équipes inscrites au début du championnat, 4 poules sont créées de 4 à 6 formations et les 2 premiers de chaque poule accèdent en poule élite au Printemps.
  - La possibilité de refuser la montée existe, l'équipe suivante au classement est donc invitée à prendre la place vacante.
  - Les équipes n'accédant pas en poule élite se retrouvent en poules géographiques au Printemps avec si possible une variante des adversaires.
- Montées de poule élite en R2 Futsal
  - Le premier de la poule élite accède en R2.
  - Le second de la poule élite accède en R2 sauf s'il a le même district d'appartenance, dans ce cas le 3ème voir le 4 ou 5<sup>ème</sup> accèdera en R2.

Cette saison 4 poules A, B, C et D

19 équipes réparties comme suit :

8 en District 38, 1 en 26/07, 7 en District 73 et 3 en District 74

Les poules géographiques A et B sont gérées par D38 (9 équipes)

Les poules géographiques C et D sont gérées par le D73 (10 équipes)



### COUPE DE SAVOIE FUTSAL 2026 EXTRAIT DU REGLEMENT COUPE DE SAVOIE FUTSAL

#### 1- Dates retenues pour chaque catégorie :

U13 M : 1<sup>er</sup> tour : Sam 10 ou Dim 11 janvier 26. En plateaux  
2<sup>ème</sup> tour : Sam 24 ou Dim 25 janvier 26. En plateaux  
3<sup>ème</sup> tour : Sam 7 ou Dim 8 février 26. 2 poules de 3  
Finale le dimanche 22 février 26

U 15 M : 1<sup>er</sup> tour : Sam 17 ou Dim 18 janvier 26. En plateaux  
2<sup>ème</sup> tour : Sam 31 ou Dim 1 février 26. En plateaux  
3<sup>ème</sup> tour : Sam 14 ou Dim 15\_ Février 26. 2 poules de 3  
Finale le dimanche 22 février 26

U 17 M : 1<sup>er</sup> tour : Sam 10 ou Dim 11 janvier 26 au choix du club recevant ou district si terrain neutre  
2<sup>ème</sup> tour : Sam 24 ou Dim 25 janvier 26 au choix du club recevant ou district si terrain neutre  
3<sup>ème</sup> tour : Sam 7 ou Dim 8 février 26 au choix du club recevant ou district si terrain neutre  
Finale le dimanche 22 février 26

U 20 M : 1<sup>er</sup> tour : Sam 17 ou Dim 18 janvier 26 au choix du club recevant ou district si terrain neutre  
2<sup>ème</sup> tour : Sam 31 ou Dim 1 février 26 au choix du club recevant ou district si terrain neutre  
3<sup>ème</sup> tour : Sam 14 ou Dim 15\_ février 26 au choix du club recevant ou district si terrain neutre  
Finale le dimanche 22 février 26

Seniors M : 1<sup>er</sup> tour entre les 5 et 11 janvier 26, les rencontres peuvent se dérouler le soir en semaine ou le week-end.  
2<sup>ème</sup> tour entre les 19 et 25 janvier 26, les rencontres peuvent se dérouler le soir en semaine ou le week-end.  
3<sup>ème</sup> tour entre les 2 et 8 février 26, les rencontres peuvent se dérouler le soir en semaine ou le week-end.  
Finale le 22 février 2026

U 13 Féminins :  
1<sup>er</sup> tour : Sam 17 ou Dim 18 janvier 26. En plateaux  
2<sup>ème</sup> tour : Sam 31 ou Dim 1 février 26. En plateaux  
3<sup>ème</sup> tour : Sam 14 ou Dim 15\_ Février 26 2 poules de 3  
Finale le dimanche 1 mars 26

U 15 Féminins :  
1<sup>er</sup> tour : Sam 10 ou Dim 11 janvier 26  
2<sup>ème</sup> tour : Dim 25 janvier 26  
3<sup>ème</sup> tour : Dim 8 février 26 (si besoin)  
4<sup>ème</sup> tour : Dim 15 février 26  
Finale le dimanche 1 mars 26



U 18 Féminins 1<sup>er</sup> tour : Sam 10 ou Dim 11 janvier 26

2<sup>ème</sup> tour : Dim 25 janvier 26

3<sup>ème</sup> tour : Dim 8 février 26 (si besoin)

4<sup>ème</sup> tour : Dim 15 février 26

Finale le dimanche 1 mars 26

Seniors Féminins

1<sup>er</sup> tour : Sam 17 ou Dim 18 janvier 26. En plateaux

2<sup>ème</sup> tour : Sam 31 ou Dim 1 février 26. En plateaux

3<sup>ème</sup> tour : Sam 14 ou Dim 15\_ Février 26 2 poules de 3

Finale le dimanche 1 mars 26

**Pour toutes les catégories Minimum de 8 équipes pour la création de la compétition**

### 2- Catégories et nombre de joueurs

Masculin U 13 10 joueurs

U 15 10 joueurs

U 17 10 joueurs en matchs à élimination directe avec utilisation de la FMI

U 20 10 joueurs en matchs à élimination directe avec utilisation de la FMI

Seniors 12 joueurs en matchs à élimination directe avec utilisation de la FMI. Les clubs du 73 et 74 évoluant en championnat futsal sont inscrits d'office. Les clubs libres du 73 peuvent s'inscrire pour cette coupe par simple mail au District 73.

Féminin U 13F 10 joueuses

U 15F 10 joueuses

U 18F 10 joueuses

Seniors F 10 joueuses

Un joueur ou une joueuse peut jouer officiellement le jour J en futsal ou en foot libre et J+1 ou J-1 dans **une autre** discipline, foot libre ou futsal, beach soccer. Dans la même discipline, 48H00 minimum.

### 3-Temps de jeu

En plateaux :

Nb équipe	U13 MAS	U15 MAS	U13 FEM	U 15 FEM	U18 FEM	SEN FEM
3	1* 20	1*20	1*20	1*20	1*20	1*20
4	1*13	1*15	1*13	1*15	1*15	1*15
5	1*10	1*12	1*10	1*12	1*12	1*12
FINALE	2*20	2*20	2*20	2*20	2*20	2*20

Pour les rencontres sèches :

Seniors masculins : 2 \* 25+ Prolongations 2\*5 + 3 tirs aux buts\*

U 20 : 2 \* 25 + 3 tirs aux buts\*

U 17 : 2 \* 25 + 3 tirs aux buts\*

- \* Les tirs aux buts sont effectués par 3 joueurs ayant terminés la rencontre sauf en séniors masculins, par 3 joueurs ayant terminés les prolongations.

### 4- Inscriptions :

Par simple mail au District de Savoie de Foot avant le 09 novembre 25.

En masculins, 1 seule équipe par catégorie par club.

En féminins, possibilité de 2 équipes par catégorie et par club.

Important de préciser si vous avez un gymnase, si vous pouvez recevoir un plateau ou plusieurs, la catégorie souhaitée, le jour et l'heure de dispo du gymnase ainsi qu'un correspondant.



### 5-Équipement obligatoire :

- Maillots numérotés (2 jeux de maillots de couleurs différentes sur le plateau).
- Chasubles pour les remplaçants.
- Licences sur Foot compagnon ou listing avec photos si pas de FMI.
- Protège- tibias.
- Chaussures adaptées au futsal.
- Shorts/chaussettes identiques.
- Si port de lunettes de vue, uniquement lunettes adaptées pour le sport.
- Pas de piercing apparent sur les parties du corps visible.
- Trousse pharmacie.
- Ballon spécifique futsal (au moins 1)

## CHAMPIONNAT INTER DISTRICT

### 1<sup>ère</sup> Journée :

Forfait de l'AS HAUTE COMBE DE SAVOIE doit 52 EUROS au District 73

### 2<sup>ème</sup> Journée :

Semaine du 13 octobre 2025 au 19 octobre 2025

#### POULE C

#### FUTSAL LAC ANNECY 2 EXEMPT

MERCREDI 15 OCTOBRE 2025 - 21H00

U.S. CHARTREUSE GUIERS GYMNASSE DES ECHELLES AUX ECHELLES THONON AS

SAMEDI 18 OCTOBRE 2025 - 21H00

FUTSALBOURGET UNITED GYMNASSE DE MARLIOZ AIX LES BAINS CBF74 2

#### POULE D

#### A.S. FUTSAL MOUTIERS EXEMPT

DIMANCHE 12 OCTOBRE 2025 - 17H00

U.O.A GYMNASSE MUNICIPAL D'ALBERTVILLE a ALBERTVILLE ASSOCIATION FUTSAL K

JEUDI 16 OCTOBRE 2025 - 21H15

AS HTE COMBE SAVOIE GYMNASSE DE FRONTENEX a FRONTENEX A. FUTSAL ROCHETTE O 2

Attention pas de spectateur possible

+ DEROULEMENT CHAMPIONNAT INTERDISTRICT FEUILLE ANNEXE



## COMMISSION DES COUPES

Président : Jérôme SPADA 06 76 04 25 57

Réunion du Lundi 6 octobre 2025

Présents : Jérôme SPADA, Patrick JANET

Excusée : Ghislaine RAYNAL,

### COUPE DE FRANCE

Les rencontres du 5<sup>ème</sup> tour se dérouleront le  
**Dimanche 12 octobre 2025**

<https://laurafoot.fff.fr/competitions/>

### COUPE GAMBARDELLA

Les rencontres du 4<sup>ème</sup> tour se dérouleront le  
**Samedi 18 octobre 2025**

<https://laurafoot.fff.fr/competitions/>

**Félicitations au clubs savoyards encore qualifiés pour ce tour.**

### TIRAGE DES COUPES DE SAVOIE

### INFORMATION COUPE DE SAVOIE

A partir de cette saison en cas de résultat nul à l'issue du temps réglementaire, **plus de prolongation (hormis pour les finales)**, les équipes se départageront par l'épreuve des coups de pied au but, dans les conditions fixées par les lois du jeu.

### *CORTADE - RAFFIN*

2<sup>ème</sup> tour le mardi 11 novembre 2025 à 15h00

Le tirage est prévu courant octobre

### *FEMININES A 8*

2<sup>ème</sup> tour prévu au mois d'avril 2026



# Foot SAVOIE



PV N° 738 du 8 octobre 2025

## **U20 TRIQUET**

Tour de cadrage le samedi 18 octobre 2025

<https://savoie.fff.fr/competitions/>

## **U17 TRONCY**

2<sup>ème</sup> tour le samedi 18 et dimanche 19 octobre 2025

<https://savoie.fff.fr/competitions/>

**Les rencontres des équipes jouant le Coupe Gambardella seront reportées à une date ultérieure**

## **U15 PILLET**

2<sup>ème</sup> tour le dimanche 19 octobre 2025

<https://savoie.fff.fr/competitions/>

### **INFORMATION SUR LE FAL**

**Les clubs ayant été tirés recevant et ne pouvant pas recevoir le plateau à l'heure et/ou au lieu prévu, doivent se rapprocher des autres clubs de leur plateau pour définir ensemble des nouvelles modalités.**

**Merci dans informer la Commission des Coupes.**

***Pour rappel chaque club doit être en possession d'une feuille d'effectif le jour du plateau avec le nom prénom est numéro de licence des joueurs ainsi qu'un moyen de contrôle de licence***

***(Foot compagnon, listing, etc.)***

**Des contrôles aléatoires seront faits par les membres de la commission.**

***Cette feuille d'effectif devra être saisie sur le FAL dès le lundi suivant avant 16h00.***

***Le club recevant devra être en possession d'une feuille de plateau qu'il devra compléter et saisir sur le FAL dès le lundi suivant avant 16h00.***

***Une amende de 35€ sera établi à tous les clubs ne respectant pas ces avant 2 consignes***

## **U13 PITCH**

2<sup>ème</sup> tour le samedi 13 décembre 2026 à 14h00

Le tirage est prévu courant novembre

## **U13 PIGNIER**

1<sup>er</sup> tour le samedi 18 octobre 2025 à 14h00



# Foot SAVOIE



PV N° 738 du 8 octobre 2025

**Le Tirage est en ligne sur le FAL**

<https://savoie.fff.fr/football-animation-et-loisirs/>

**Pour les plateaux à 3 équipes attention 1 seule équipe qualifiée**

## ***U13 SERALINI***

1<sup>er</sup> tour le samedi 18 octobre 2025 à 14h00

**Le Tirage est en ligne sur le FAL**

<https://savoie.fff.fr/football-animation-et-loisirs/>

## ***U11 CREDIT AGRICOLE***

1<sup>er</sup> tour le samedi 18 octobre 2025 à 10h00

**Le Tirage est en ligne sur le FAL**

<https://savoie.fff.fr/football-animation-et-loisirs/>





## FÉMININES SÉNIORS

Président : **GACHET JACKY** 06 12 22 99 82

Responsable : Alain HANS 06 28 06 72 52

Réunion du 06 OCTOBRE (ROSE) 2025

### COURRIERS RECU

**Reçu :**

**FC HAUTE-TARENTEISE : Courrier suite non-déplacement (la commission applique le règlement donc FORFAIT)**

**Premier forfait 35€ au district**

**Si DOMESSIN se déplace le 15/03/2026 FC HTE-TARENTEISE DEVRAS 118 KMSX2€ = 236 €**

**Reçu planning des terrains la commission vous remercie**

### CHAMPIONNAT - MATCHS DU 12 octobre

CŒUR de SAVOIEJS-CHAMBERY  
ENT APCR-ESB / US-DOMESSIN  
FC HTE-TARENTEISE 2 / ST-REMY  
USC-AIGUEBELLE / LA ROCHETTE  
**EXEMPT : ENT F- CHAUTAGNE**

### NOTES AUX CLUBS

**Nous envoyer les coordonnées du coach responsable de l'équipe féminine URGENT DERNIER RAPPEL avant amende.**





## CRITERIUM FEMININ SENIORS

Président : GACHET JACKY 06 12 22 99 82

Responsable : VINIT Carole 07 88 67 32 78

Lundi 6 octobre 2025

### Prochaines rencontres

Avant le 20 octobre

FC BAUGES 2 – LE MONTCEL 2

JS CHAMBERY 1 – YENNE 1

NOVALAISE 2 – MARTHOD 2

Entre-le 20 octobre et le 9 novembre

DRUMETTAZ 2 -YENNE 2

LE MONTCEL 1 – JS CHAMBERY 1

Entre-le 9 novembre et le 30 novembre

FC BAUGES 2 – JS CHAMBERY 2

LE MONTCEL 1 – NOVALAISE 1

YENNE 1 – MARTHOD 1

Entre-le 1 décembre et le 21 décembre

LE MONTCEL 2 – DRUMETTAZ 2

JS CHAMBERY 2 – YENNE 2



**TEAM**



PARTENAIRE DU DISTRICT DE SAVOIE DE FOOTBALL  
SPONSOR DES COUPES DE SAVOIE  
UNE POLITIQUE 100 % CLUB, UNE SALLE D'EXPOSITION  
LES PLUS GRANDES MARQUES, UNE EQUIPE A VOTRE DISPOSITION

450, Avenue de Chambéry—73230 ST ALBAN LEYSSE  
Tél. : 06 76 65 08 70 - Email : fv@teamsport2000.fr

**TEAM**





## COMMISSION TECHNIQUE

Mercredi 8 octobre 2025

**Contacts :**

Julien TRANCHANT - CTF : 06 28 94 53 98 - [jtranchant@savoie.fff.fr](mailto:jtranchant@savoie.fff.fr)

Edouard FROGER - CDFA: 06 10 56 18 18 - [efroger@savoie.fff.fr](mailto:efroger@savoie.fff.fr)

Damien BILLIET - ETD 73 : 06 20 93 38 11 - [dbilliet@savoie.fff.fr](mailto:dbilliet@savoie.fff.fr)

Jean Marc GUICHARD - Représentant des éducateurs

**Membres de la Commission Technique :**

Samir ALKACHEV - Benjamin ALLART - Abdessalem ARAFA - Abdelouahab BOUHABILA - Guillaume BRANDELY - Christian BROCHE - Thomas COSTE - Hugo COURNARIE - Philippe DHERBEYS - Rafik ES SLASSI - Olivier FRESCHI - Cédric GAUTHIER - Malorie GUETAZ - Titouan HELOIRE - Rony IORI - Jimmy JUGLARET - Roger KAPUNDJU - Benoit LAGARDE - Bertrand LCONTE - Jean Christophe LECOQ - Nicolas PANTEGHINI - Alain PAWELEC - Morgane PELLEGRIN - Marc ROULET - Romain VERGER.

### NOTE AUX CLUBS

Retrouver les procédures d'inscription sur le site du District de Savoie

Afin de gérer les formations au sein de votre club, vous trouverez le tableau récapitulatif des dates des formations sur le site du District (rubrique formation)

N'hésitez pas à contacter le secrétariat si besoin : [district@savoie.fff.fr](mailto:district@savoie.fff.fr)

### Note aux clubs

**Nous vous remercions d'inscrire au maximum 2 candidats par club et par formation**  
**Inscription via Portail Clubs OBLIGATOIRE**

Objectifs de cette disposition :

- Chaque profil est différent dans son évolution, d'où la nécessité d'identifier des profils prioritaires sur l'instant T au sein du club.
  - Permettre à un maximum de club d'inscrire au moins un candidat sur chaque session.
  - Une des richesses de la formation est de collaborer avec des stagiaires venants d'autres structures.
- Eventuellement vous pouvez inscrire plus de deux candidats mais ils seront relayés sur liste d'attente.

Dans ce cas, merci de nous communiquer la priorité qui doit être respectée.

Merci de votre compréhension

### **PRIORITÉ AUX CANDIDATS SAVOYARDS SUR TOUTES LES FORMATIONS ET CERTIFICATIONS**

**RAPPEL** : Pour les candidats possédant une **LICENCE DIRIGEANT** un certificat médical pour **LA PRATIQUE D'ACTIVITE SPORTIVE** est **OBLIGATOIRE**, effectivement ces licences ne couvrent pas la pratique du football.

**Ce certificat doit être envoyé lors de l'inscription sur la boîte mail du District.**



## FORMATIONS 2025 – 2026

**- Formation CFI Foot réduit (U6 - U9) Foot réduit - limitée à 16 personnes**

**Dates** : samedi 18 octobre 2025 et mercredi 5 novembre 2025

**Lieu** : Stade André THUNOT - LESCHERAINES

**Coût** : 120 €

**Inscriptions reçues** : 10

Nicolas GRANIER (JS CHAMBERIENNE)

Ulysse PINCON - Jennifer ETIEN (CŒUR DE SAVOIE)

Jerome NEVEUX - Django RIONDET (FC CHAMBOTTE)

Thomas DUFFOURD (AS BARBERAZ)

JEANNETTE Damien (AS GENEVOIS 74)

Tomas HOWELLS (FC BAUGES)

Gabriel CHABANOL – Corentin CHARLES (ST PIERRE SPORT)

**Les convocations ont été envoyées par mail, avec copie aux clubs le 7 octobre 2025.**

**- Formation CFI « Gardien de but » Module découverte - limitée à 12 personnes**

**Dates** : samedi 1er novembre 2025 et mardi 11 novembre 2025

**Lieu** : Complexe Sportif Stéphane NOVET – SAINT PIERRE D'ALBIGNY

**Coût** : 120 €

**Inscriptions reçues** : 14

Baptiste ORDONEZ - Lohan ROSE (US LA MOTTE SERVOLEX)

KASMI Mohamed (US LA RAVOIRE)

Fatih CUCUN - Rafael VICENTE BRAZAO (CA MAURIENNE)

Maxime GRANGER – Vincent GRANGER (SAINT PIERRE SPORT)

Alexis CHABERT (FC CHAMBOTTE)

Nicolas PANTEGHINI (ES TARENTEISE)

Sebastien FERRE (CHAMBÉRY SAVOIE FOOT)

**Candidat non prioritaire car hors département**

Mickael BOST – Arnaud MOREL (AS GENEVOIS 74)

Jerome RAMOS (FC LA SEMINE 74)

**Attestation Fédérale « FUTNET » - limitée à 16 personnes**

**Dates** : mercredi 10 décembre 2025

**Lieu** : à définir

**Coût** : 70 €

**- Formation CFI Foot à 11 (U14 - U19) - limitée à 16 personnes**

**Dates** : samedi 10 janvier 2026 et samedi 31 janvier 2026

**Lieu** : Complexe Sportif Stéphane NOVET – SAINT PIERRE D'ALBIGNY

**Coût** : 120 €

**Inscriptions reçues** : 14

Kevin DELLINGER - KASMI Mohamed (US LA RAVOIRE)

Abdellah AOUAME (FC PAYS DE GEX 74)

Laurent DENEUX - Xavier TOUZEL (FC LAISSAUD)



Jordan GARDET - Julien PACCALET - WYTS Romain (SAINT PIERRE D'ALBIGNY)

Cédric COQUILLARD (MONTMÉLIAN A)

Ismail AHAMAD – Laurent FANCHIN (AIX FC)

Baptiste CARNIS (AS UGINE)

**Candidats non prioritaires car hors département**

Eude SACCA (C.S. AMPHION PUBLIER)

Alexis ROUX NADER (US VETRAZ MONTHOUX 74)

### - Formation CFI U10/U13 Mineurs Filles et Garçons - limitée à 16 personnes

**Dates** : vendredi 20 février 2026 et mardi 7 avril 2026

**Lieu** : Stade de la Grillette - MERCURY

**Coût** : 120 €

**Inscriptions reçues** : 7

Margot OSSET (ENT S DRUMETTAZ MOUXY)

Charlotte BLEHAUT - Robin DUISIT - Simon MEINIER - Emilien REVET (SAINT PIERRE SPORT)

Shaina LAHRECHE - Shaina MILLIEX (USC AIGUEBELLE)

### - Formation CFI Foot à 8 (U10 - U13) - limitée à 16 personnes

**Dates** : mercredi 4 mars 2026 et mercredi 18 mars 2026

**Lieu** : Stade Noël MERCIER - VOGLANS

**Coût** : 120 €

**Inscriptions reçues** : 13

Corentin LAMBERT (J.S. CHAMBERIENNE)

Simon HERVE (ETS LE BOURGET DU LAC)

Thomas MERCKEL - Aykut UYSAL - Sami YAHIA (AIX FC)

Django RIONDET – Rudy BENCIVENGA (FC CHAMBOTTE)

CHARTRAIN Georges (SAINT PIERRE SPORT)

Jade VIALLET (CHAMBÉRY SAVOIE FOOT)

Cyril FALCOZ (MONTMÉLIAN A)

Aliya BOUNEHILAT - Nathan BOURGEON - Florian MARTINET (FC SUD LAC)

Illias MOUILLE (AS UGINE)

### - Formation CFI Séniors - limitée à 16 personnes

**Dates** : samedi 14 mars 2026 et samedi 4 avril 2026

**Lieu** : Stade Guy Favier – LE PONT DE BEAUVOISIN

**Coût** : 120 €

**Inscriptions reçues** : 9

Mohamed TRAORE (FC NIVOLET)

Kévin DELLINGER (US LA RAVOIRE)

Fabien FACHER (AIX FC)

Benoit MIELLET - (USC AIGUEBELLE)

Mohamed ALTUNGOLLER (AS UGINE)

**Candidats non prioritaires car hors département**

Mickaël CASEIRO DOS SANTOS (C.S. AMPHION PUBLIER 74)

Abdelhakim ALIDRA - Djamel ALIDRA (ETS SEYNOD 74)

Lucas BENOIT LIZON – Philippe NKO'O MEGA (U.S. SEMNOZ VIEUGY 74)

### - Formation CFI Foot réduit (U6 - U9) Foot réduit - limitée à 16 personnes



**Dates** : samedi 4 avril 2026 et mercredi 22 avril 2026

**Lieu** : Stade Joseph GAVARINI – SAINT JEAN DE MAURIENNE

**Coût** : 120 €

## CERTIFICATIONS 2025 – 2026

### **Certification CFF2 - MAXIMUM 6 candidats**

**Date** : jeudi 6 novembre 2025

**Lieu** : Complexe Sportif Stéphane NOVET – SAINT PIERRE D'ALBIGNY

**Coût** : 70 €

**Inscriptions reçues** : 4

Sébastien PUIER (ET S LE BOURGET DU LAC)

Nassim CHARF (CAS CHEMINOTS OULLINS LYON 69)

Driss SIF (ENT S ST PRIEST 69)

Mohamed FEDALA (ROANNAIS FOOT 42)

**Les convocations et les thèmes à étudier ont été envoyés par mail, avec copie aux clubs le 7 octobre 2025.**

### **Certification CFF3 - MAXIMUM 4 candidats**

**Date** : mardi 25 novembre 2025

**Lieu** : à définir

**Coût** : 70 €

**Inscriptions reçues** : 4

Mickael ROUX (US LA RAVOIRE)

Tarik MASTOUR (AIX FC)

**Candidats non prioritaires car hors département**

Nassim CHARF (CAS CHEMINOTS OULLINS LYON 69)

Driss SIF (ENT S ST PRIEST 69)

### **Certification CFF2 - MAXIMUM 6 candidats**

**Date** : mardi 5 mai 2026

**Lieu** : à définir

**Coût** : 70 €

### **Certification CFF3 - MAXIMUM 4 candidats**

**Date** : jeudi 21 mai 2026

**Lieu** : à définir

**Coût** : 70 €

**Inscription reçue** : 1

Luc FLEURY (MONTMÉLIAN A)





## COMMISSION DES ARBITRES

Président : Daniel DESMARIEUX 06 75 93 17 52

Vice – Président Jacky MESTACH : 06 15 20 07 75

**RESPECTONS NOS ARBITRES**  
*Sans arbitre pas de match*

Réunion CDA SAVOIE du 6 octobre 2025

### La CDA

Présents : Mrs Daniel DESMARIEUX, Gérard SOTO, Alphonse LOMBARD, Remi LEFEBVRE, Jacky MESTACH,

Excusés : Mrs Evan BONTRON, Luc ALIX, Emmanuel BONTRON,

### COURRIERS, MAILS

#### **Mail, Courrier Arbitre**

- M. Louis JUNG (GFA 74), justificatif d'absence sur désignation du 05/10/25
- M. Kamal AMLIL (E S TARENTOISE), signalement d'incident, match du 05/10/25, D4 : US LA RAVOIRE / FC NIVOLET
- M. Mehmet KARABULUT (Indépendant), justificatif d'absence sur désignation du 05/10/25
- M. Achraf SMAILI (U S PONTOISE), envoi de son planning de travail, pour modification de désignation
- M. Nathan VANDURME (C A MAURIENNE), justificatif d'indisponibilité pour la désignation du (05/10/25)

#### **Mail, Courrier Observateur/Accompagnateur**

- M. Bernard CAMUS, observation de M. Emir Efe AYDOGAN (E S TARENTOISE), du 04/10/25
- M. Michel CHEVALLIER, observation de M. Antony GROS (indépendant), du 28/09/25
- M. Michel CHEVALLIER, observation de M. Esat YLDIRIM (CSF), du 05/10/25
- M. Gilles HUNSTEDT, observation DE m ; Mehmet KARABULUT (indépendant), du 05/10/25

#### **Mail, Courrier Club:**

- Club CHAMBERY SAVOIE FOOTBALL demande d'arbitre sur une match U13 du 08/11/25 entre FC NIVOLET et CSF
- Club C A YENNE, signalement d'absence sur désignation du 05/10/25 sur match de D4
- Club A S BOZEL, rapport sur fait de match du 05/10/25 sur match de D3

#### **Mail, Courrier CDA/LIGUE/FFF :**

-RAS

### INDISPONIBILITES - ARBITRE

CHAMMY Jamal Indisponible le 11/10/2025 de 07H30 à 15H, Raison professionnelle  
BEKSAS Aïssa Indisponible du 04/10/2025 au 01/06/2026 le samedi de 07H30 à 18H, Convenance personnelle  
LAMBERLIN Yann Indisponible du 11/10/2025 au 13/10/2025, Congés  
KHAJJOU Acel Indisponible du 07/09/2025 au 16/12/2025, Raison médicale  
YILDIRIM Esat Indisponible du 15/03/2025 au 14/06/2026 le samedi, Raison professionnelle



ABADDAR Salim Indisponible du 01/10/2025 au 12/10/2025, Raison personnelle  
ROIGNAU Dylan Indisponible du 03/05/2025 au 20/10/2025, Raison professionnelle  
BOUCHER Damien Indisponible le 12/10/2025, Congés  
DUMANDAG Hamza Indisponible du 05/10/2025 au 17/10/2025, Congés  
BENKEMOUCHE Hamza Indisponible du 02/10/2025 au 13/10/2025, Congés  
AIT KHOUYA Abdessamad Indisponible du 11/10/25 au 12/10/2025, Convenance personnelle  
MICHON Séverine Indisponible du 01/09/2025 au 15/11/2025, Convenance personnelle  
VANDURME Nathan Indisponible le 12/10/2025 de 07H30 à 12H, Convenance personnelle  
PAROLINI Angelo Indisponible du 05/09/2025 au 15/06/2026 le samedi, Convenance personnelle  
FREIHER Pierre Louis Indisponible du 11/10/2025 au 12/10/2025, Convenance personnelle  
BARLET Gabbin Indisponible le 11/10/2025, Convenance personnelle  
AYDOGAN Emir Efe Indisponible le 12/10/2025, Convenance personnelle  
DE NARDI Nathan Indisponible du 01/09/2025 au 31/12/2025 Raison scolaire  
LEFEBVRE Remi Indisponible du 01/10/2025 au 30/11/2025, Raison personnelle  
JUNG Louis Indisponible le 11/10/2025, Convenance personnelle  
MAAMRI Said Indisponible le 12/10/2025, Convenance personnelle  
TASSART Benoit Indisponible du 08/10/2025 au 21/10/2025, Convenance personnelle  
MADI Ahamada Indisponible du 01/10/2025 au 01/01/2026 le dimanche, Raison professionnelle  
MARTINET Yohan Indisponible du 06/09/2025 au 06/11/2026, Raison personnelle  
LAHMIDI Youssef Indisponible du 10/10/2025 au 12/10/2025, Convenance personnelle  
DUPAYS Christophe Indisponible du 10/10/2025 au 12/10/2025, Convenance personnelle  
ACARER Engin Indisponible le 11/10/2025, Convenance personnelle  
LOMBARD Alphonse Indisponible du 10/10/2025 au 18/10/2025, Convenance personnelle  
ACHALHI Mohamed Indisponible du 01/10/2025 au 18/10/2025, Convenance personnelle  
CHAFAI Bilel Indisponible le 11/10/2025, Convenance personnelle  
CORVERA Vanesa Indisponible du 15/09/2025 au 15/01/2026, Convenance personnelle  
FAGOT Theo Indisponible du 01/09/2025 au 01/12/2025, Raison personnelle

### **RAPPEL, CONSIGNE AUX ARBITRES et CLUBS**



**Après consultation des feuilles de match FMI  
Il est constaté que certains matchs débutent sans transcription de noms de délégué**

#### **SITUATION NON-REGLEMENTAIRE**

**L'arbitre ne doit pas faire débuter la rencontre sans délégué de club**

**Rappel :**

**Match de Jeune = 1 Délégué**

**Match de Senior = 2 Délégués**

-----  
**En cas d'infraction à ce règlement, tout arbitre qui ne respectera pas cette procédure,  
Se verra sanctionné conformément au règlement intérieur de LA CDA de SAVOIE.**  
-----

**Clubs, Dirigeants, éducateurs,  
Il y va également de votre responsabilité sur ce manquement (gestion de match)**

## INFORMATION AUX CLUBS



A l'attention des Présidents de club, Dirigeants, éducateurs,  
Comme vous l'avez sûrement constaté, beaucoup d'arbitres n'ont pas repris la fonction « Arbitre »  
Cette saison 2025/2026.

Vous l'aurez compris, il vaut retrouver un effectif conséquent surtout en jeune  
Par l'envoi de candidature aux formations arbitres  
Pensez également à votre statut d'arbitrage

Retrouvez ci-dessous les dates de la prochaine formation Initiale d'Arbitrage.  
Elle se déroulera aux dates suivantes :

**Du 18 octobre 2025 et dimanche 19 octobre 2025**

**Stade du club de SUD LAC  
(Rue Pré Fontaine, 73420 VOGLANS)**

Et

**Le samedi 25 octobre 2025** (séance 7 administrative et examen)

**Maison des Sports  
(District de Football de SAVOIE)**

Les inscriptions s'effectueront en ligne directement sur le site Internet de la Ligue. Les clubs en situation  
d'infraction au statut d'arbitrage, sont donc invités à présenter des candidats  
(Bien-sûr selon vos possibilités)

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter l'IR2F :

**04.72.15.30.21**

ou

**[formations@laurafoot.ff.fr](mailto:formations@laurafoot.ff.fr)**

Lien pour l'enregistrement d'inscription de vos candidats

**<https://laurafoot.ff.fr/accueil/arbitrage/devenir-arbitre-les-formations-initiales-arbitres/>**

## FORMATION PREPARATION EXAMEN ARBITRE DE LIGUE

**préparation  
Examen Ligue  
Arbitrage**



**Note au arbitres jeunes et seniors (D1)**

Les arbitres qui ont le souhait d'évolution au niveau de LIGUE



## PV N° 738 du 8 octobre 2025

Un préparation à l'examen sera organisée prochainement,  
Merci de nous adresser un courrier/mail pour inscription

-----  
Vous pouvez joindre les formateurs Ligue :

M. Evan BONTRON, Tél : 06 40 72 18 72 , Mail : evan.bnbn@icloud.com  
M. Remi LEFEBVRE, Tél : 06 61 53 94 35, Mail : remihapkido@gmail.com

### Candidature reçus :

Melle Fatima EDDOUM (F.C MERCURY BELLE ETOILE)  
M. Mustapha M'BACKE (MONTMELIAN A.S)  
M. Baris TAYLAN (COGNIN.SP)  
M. Gabbin BARLET (U.S DOMESSIN)  
M. Engelo PAROLINI (F.C ST BALDOPH)

## INFORMATION AUX ARBITRES, RATTRAPAGE TEST PHYSIQUE



Saison 2025/2026.

A l'attention des Arbitres

**TOUS LES ARBITRES EN SITUATION D'ECHEC ou D'ABSENCE**  
Lors du regroupement de début de saison (du 06 septembre 2025)  
Sont convoqués.

**A vous de prendre vos dispositions pour y être présents**

-----  
**La séance de rattrapage du test physique TAISA**  
**Aura lieu le 18 Octobre 2025**  
**A partir de 10h00,**

-----  
**Stade du club de SUD LAC**  
**(Rue Pré Fontaine, 73420 VOGLANS)**

Les arbitres convoqués sont :

Madame,

Vanessa CORVERA (F C HAUTE TARENTOISE),

Messsieurs,

Engin ACARER (CA YENNE), Aissa BEKSAS (CSF), Damien BOUCHER (U S MONTMELIAN), Tayfun DURMAZ (indépendant), Emmanuel PERRON (indépendant), Salim ABADDAR (C A MAURIENNE), Laurent CABY (U S MONTMELIAN), Jamal CHAMMY (U S DRUMETTAZ), Hervé VANNESPENNE (LA ROCHETTE), Remy BENOIT (U S LA BATHIE), Farid DJEHICHE (U S CHARTREUSE), Mustapha HAMADI (A. PORT CROIX ROUGE), Dylan ROIGNAU (E.S. TARENTOISE), Benoit MISSON (A.S BOZEL), Emir Fée AYDOGAN (E S TARENTOISE), Pierre-Louis FREIHER (CŒUR DE SAVOIE), Ali KHAJOU (F.C AIX LES BAINS), Evan LEBRETON-POTHIN (CHALLES LES EAUX)



## INFORMATION AUX ARBITRES



Saison 2025/2026.

A l'attention des Arbitres

Une formation FUTSAL va se dérouler prochainement  
Au sein de la Commission des Arbitres (module futsal)

Tout arbitre désireux d'arbitrer dans cette compétition doit s'inscrire impérativement  
Par mail ou courrier via au District de Football de SAVOIE

Ou

Téléphoner au responsable du module :

**M. Emmanuel BONTRON : 07 89 61 94 46**

-----  
Retrouvez ci-dessous la date de la formation FUTSAL :

**Le 17 octobre 2025 à 19H00**

## FORMATION GESTES QUI SAUVENT – CROIX ROUGE



### A L'ATTENTION DES ARBITRES

Les sessions de formation aux *GESTES QUI SAUVENT* seront organisées au siège du District de SAVOIE de Football à LA Maison des Sports

Vous allez être convoqués par groupe de 20 arbitres prochainement en novembre 2025

Les dates vont vous être communiquées au plus vite pour vous organiser à être présent.  
Elles se dérouleront soit le vendredi-soir ou samedi-matin (pour une durée de (2H30))

## DATES A RETENIR

**Saison : 2025/2026**

Lundi 13 octobre : Réunion CDA

Samedi 18 octobre : Formation FIA et rattrapage Test Physique

Dimanche 19 octobre : Formation FIA

Lundi 20 octobre : Réunion CDA

Samedi 25 octobre : Formation FIA , Examen

Lundi 27 octobre : Réunion CDA



## COMMISSION DÉPARTEMENTALE Des TERRAINS et INSTALLATIONS SPORTIVES

[terrain@savoie.fff.fr](mailto:terrain@savoie.fff.fr)

Réunion du 30 septembre 2025 et 6 octobre 2025

**Présents** : Christophe VALENTINO, Denis CRESTEE, Hernani SOARES, Sylvie TRILLAT

### Note aux clubs suivants

- **VILLARGONDRAN** : Suite à la visite de contrôle du 24/09/2025, la Commission vous autorise à jouer dès aujourd'hui sur le terrain du stade LA MISTROLETTE NNI n°733200101 pour des rencontres officielles en diurne et nocturne, dans l'attente de la validation de l'homologation à venir par la CRTIS (instruction du dossier en cours).
- **STE HELENE/ISERE** : Suite à la visite du 2 octobre 2025, la Commission vous autorise à jouer dès aujourd'hui sur le terrain du stade du VERNAY NNI n°732410101 pour des rencontres officielles, dans l'attente de la validation de l'homologation à venir par la CRTIS (instruction du dossier en cours).
- **C.A. MAURIENNE** : la Commission est toujours dans l'attente des documents réclamés concernant l'éclairage du stade GAVARINI (étude photométrique).  
Document à faire parvenir par retour, **avant le 13 octobre 2025 14H00.**

\*\*\*\*\*



## COMMISSION DE DISCIPLINE

Président : Pascal ELHOMBRE 06 83 86 81 52

Réunion du lundi 6 octobre 2025

**Présents** : Pascal ELHOMBRE - Patrick GALLET – Sophie LEFEVRE

**Présents non élus** : Magali BERLIOZ - Pierrette CATANIA – David CORMIER - Mohamed DAIF – Sandra FONTI – Mario LAURENCIN - Francis MOREL-BIRON

### INFORMATION AUX CLUBS

Les procès-verbaux et relevés de décisions de la commission sont consultables en version intégrale sur FOOTCLUBS, onglet "organisation/procès-verbaux".

Les supporters ou spectateurs apportent leur soutien et leurs encouragements à leur équipe, sans agressivité, ni insultes à l'égard de leurs homologues adverses, pour que chacun puisse apprécier le spectacle en toute sérénité. L'attitude des spectateurs et supporters doit s'inscrire dans la convivialité et le bon état d'esprit.

### POUR INFORMATION

Les sanctions prononcées seront consultables pour les clubs, sur FOOTCLUBS, et pour les licenciés, sur leur espace personnel « Mon espace FFF ».

La présente décision est susceptible de recours devant l'organe compétent (Ligue : sanction égale ou supérieure à un an, District : inférieure à un an) selon les dispositions de l'Article 3.1.1 du règlement disciplinaire dans un délai de 7 jours suivant sa notification, dans les conditions de forme prévues à l'Article 3.4.1. du Règlement disciplinaire annexé aux Règlements Généraux de la F.F.F.

***Compte-tenu des impératifs liés au bon déroulement et à l'équité sportive, la Commission de Discipline décide de lever l'effet suspensif lié à un éventuel appel de cette sanction.***

Président de la Commission de Discipline,  
Pascal ELHOMBRE

Secrétaire de la Commission de Discipline  
Pierrette CATANIA

### IMPORTANT

**La Commission de Discipline rappelle : les membres de la Commission faisant partie d'un club ne prennent pas part aux décisions concernant leur club et les clubs étant en compétition avec le club.**

**Il est possible de venir consulter des dossiers au District : prévenir avant le Président de la commission de discipline ou la Secrétaire de la commission de discipline. La Commission reste disponible le lundi entre 18h à 19h. Les dossiers sont consultables uniquement en présence d'une personne de la commission.**

**IMPORTANT : la commission rappelle que toute absence à une convocation, audition doit être OBLIGATOIREMENT justifiée au plus tard le lundi midi. UN JUSTIFICATIF = ATTESTATION. Sans véritable justificatif, la commission amendera 35€ par personne absente.**



**IMPORTANT : la commission insiste sur le point suivant : tout écrit à destination de la commission de discipline doit être envoyé par mail avec la messagerie du club et signé obligatoirement, pour les courriers, l'en tête du club est obligatoire.**

**IMPORTANT : la commission de discipline insiste sur le point suivant : tout club demandant le report d'une audition, d'une convocation sera systématiquement refusé. Une dérogation peut être octroyée en cas de force majeure.**

### POUR RAPPEL

Toutes les convocations, suspension à titre à conservatoire, compte rendu sont envoyés par Notifoot. Ces documents sont à lire par les clubs sur la messagerie officielle du club. Les présidents des clubs sont systématiquement conviés en cas d'audition ou de convocation, étant considérés comme ayant droit.

### POUR INFORMATION

Vous trouverez après chaque réunion de la Commission de Discipline, un tableau faisant apparaître les suspensions fermes prononcées.

Dans ce tableau, n'apparaît pas l'identité des personnes sanctionnées, afin de ne pas être en désaccord avec la C.N.I.L.

Commission de Discipline du 6 octobre 2025 - Extraction des sanctions suspensions fermes						
Date réunion	Compétition	Rôle	Nom de club	Date match	Libellé décision	Date d'effet
06/10/2025	D3	Joueur	A.S. LA BRIDOIRE	28/09/2025	2 MF dont Auto	29/09/2025
06/10/2025	D3	Joueur	A.S. MONT JOVET BOZEL	27/09/2025	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	13/10/2025
06/10/2025	D3	Joueur	A.S. NOVALAISIEENNE	28/09/2025	Auto + 1 match avec sursis	29/09/2025
06/10/2025	D1	Joueur	AIX F.C.	28/09/2025	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	13/10/2025
06/10/2025	D4	Joueur	AIX F.C.	27/09/2025	Auto suffisant	28/09/2025
06/10/2025	D5	Joueur	ASSOCIATION SPORTIVE HAUTE COMBE DE SAVOIE	28/09/2025	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	13/10/2025
06/10/2025	D3	Joueur	C.A. YENNOIS	28/09/2025	Auto suffisant	29/09/2025
06/10/2025	U15 D1	Joueur	ENT.S. DRUMETTAZ MOUXY	28/09/2025	4 MF dont Auto	29/09/2025
06/10/2025	U20 DISTRICT	Joueur	ENT.S. DRUMETTAZ MOUXY	27/09/2025	Auto suffisant	28/09/2025
06/10/2025	D2	Joueur	ET.S. LE BOURGET DU LAC	28/09/2025	3 MF dont Auto + 1 match avec sursis	29/09/2025
06/10/2025	D2	Joueur	F.C. LAISSAUD	28/09/2025	3 MF dont Auto + 1 match par révoc sursis ou IF	29/09/2025
06/10/2025	D3	Joueur	F.C. SUD LAC	28/09/2025	Auto + 1 match avec sursis	29/09/2025



# Foot SAVOIE



## PV N° 738 du 8 octobre 2025

06/10/2025	U15 D1	Joueur	FC DE HAUTE TARENTOISE	28/09/2025	1 Match Ferme par révoc sursis	13/10/2025
06/10/2025	U17 D1	Joueur	U.S. CHARTREUSE GUIERS	27/09/2025	2 MF dont Auto	28/09/2025
06/10/2025	D3	Joueur	U.S. GRIGNON	28/09/2025	1 Match Ferme par révoc sursis	13/10/2025
06/10/2025	U17 D1	Joueur	U.S. LA RAVOIRE	27/09/2025	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	13/10/2025
06/10/2025	U20 DISTRICT	Joueur	U.S. LA RAVOIRE	27/09/2025	Auto suffisant	28/09/2025





## ANNEXES

- Rencontres
- Amendes
- Protocole Exclusions temporaires (carton blanc)
- Protocole Contestations du banc et exclusions temporaires du capitaine (carton blanc)
- Protocole Pauses d'apaisement (carton bleu)
- Programme formations CDOSS – 2<sup>ème</sup> semestre
- Formation Bénévoles PSA Savoie
- Événement solidaire octobre rose - ENTENTE VAL D'HYERES

